

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

**DELIBERATION N° 2023-12-148-DR/CP**

Nomenclature : 1.1.7

**OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDES - LOCATION DE VÉHICULES UTILITAIRES - AVENANT N°1 AU LOT 5**

**Votants : 33**  
**Abstention : /**  
**Votes exprimés: 33**

**Pour: 33**  
**Contre : /**

Fait à Tarnos,  
le 22 décembre 2023

Pour extrait certifié  
conforme



Le Maire

*Certifié exécutoire compte tenu  
du dépôt au titre du contrôle de  
légalité et de la publication sur  
le site Internet de la Mairie le :*

22/12/2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt-et-un décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

**PRÉSENTS EN DEBUT DE SEANCE**

M. LESPAGE, M. PERRET, Mme NOGARO, Mme DUFAU, M. MABILLET, Mme DUPRE, M. DUBERT, M. GONZALES, Mme MOUNIER, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, Mme CORRIHONS, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, M. DECKE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. ROBLES, Mme CASSAING, Mme DACHARRY, M. LATAILLADE

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS EN DEBUT DE SEANCE**

M. DOMET	procuration	à M. MABILLET
M. SAUBIETTE	procuration	à M. PERRET
Mme TROISVALLETS	procuration	à Mme NOGARO
M. FLEURENTDIDIER	procuration	à Mme BAULON
Mme LE GALL	procuration	à Mme DUPRE
M. HERVELIN	procuration	à Mme SAINT-AUBIN

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice	33
Nombre de présents	27
Nombre de pouvoirs	6
Nombre de votants	33

Par délibérations du 3 juin 2021, le Conseil Municipal a lancé un marché pour la location de véhicules sans chauffeur, constituant un groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale de Tarnos (CCAS).

La société DIAC LOCATION, en groupement avec la société BASKOTO, est l'actuel titulaire du lot n°5 de ce marché, concernant la location longue durée de véhicules utilitaires pour les services techniques de la Ville de Tarnos.

Le titulaire propose de prolonger de 13 mois soit jusqu'au 31 mars 2025 la location au prix actuel de son loyer (216,58 € HT) du véhicule RENAULT KANGOO immatriculé FX-073-



KK, prenant actuellement fin au 31 mars 2024, au vu du faible kilométrage de ce véhicule et afin d'en harmoniser sa date de restitution avec les autres véhicules loués.

Il est proposé d'accepter cette prolongation de location via un avenant au contrat.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1411-6 et L2121-29

Vu la délibération 2021-06-072-DR/CP du 3 juin 2021 portant sur la constitution et l'adhésion au groupement de commandes entre la Ville de Tarnos et le Centre Communal d'Action Sociale de Tarnos pour la passation d'un marché de location de véhicules sans chauffeur et la délibération 2021-06-073-DR/CP du 3 juin 2021 engageant la procédure pour la passation d'un marché de location de véhicules sans chauffeur,

Vu la nécessité de mettre à jour les dispositions liant l'acheteur public et le titulaire du lot,

### **DÉLIBÈRE**

**APPROUVE** l'avenant n°1 du lot 5 concernant les modifications au contrat ci annexé,

**AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 du lot 5 au contrat.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)